

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 31 août 1972

La séance est ouverte à 2 heures.

AFFAIRES COURANTES

BILL RELATIF AUX OPÉRATIONS DES PORTS DE LA CÔTE OUEST

MESURE PRÉVOYANT LA REPRISE ET LA POURSUITE DES OPÉRATIONS DE DÉBARDAGE ET DE MANUTENTION DES GRAINS DANS LES PORTS DE LA CÔTE OUEST DU CANADA

[Traduction]

M. l'Orateur: En conformité du préavis donné aux termes des dispositions de l'article 42(2) du Règlement, l'honorable M. MacEachen, au nom de l'honorable M. O'Connell, appuyé par l'honorable M. Turner, demande à présenter un bill intitulé: Loi pourvoyant à la reprise et à la poursuite des opérations de débardage, des opérations de manutention des grains et des opérations connexes au débardage et à la manutention des grains dans les ports de la côte ouest du Canada.

Plaît-il à la Chambre d'autoriser le ministre à présenter ledit bill?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

M. l'Orateur: Quand ledit bill sera-t-il lu pour la deuxième fois? Du consentement de la Chambre, plus tard dans la journée?

Des voix: D'accord.

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, qu'il me soit permis d'invoquer le Règlement et de signaler à la Chambre que, si la chose est possible, nous aimerions bien passer à la deuxième lecture du projet de loi qui vient d'être adopté en première lecture pour ensuite le renvoyer au comité plénier de la Chambre plutôt qu'à un comité permanent. J'aimerais aussi proposer, si cela convient aux députés, que nous renoncions aujourd'hui à la période réservée à l'étude des mesures d'initiative parlementaire pour nous consacrer au bill dont nous sommes saisis.

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, cela nous convient tout à fait. Nous aimerions aborder la question le plus tôt possible pour permettre au gouvernement d'expliquer ses manquements à cet égard.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, nous accédons à ces deux demandes, c'est-à-dire que le projet de loi soit étudié en comité plénier et que nous suspendions l'heure réservée aux initiatives parlementaires.

Il est toujours agréable d'être en mesure de venir en aide au gouvernement. Il en a besoin.

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur le président, nous voulons donner notre accord sur la procédure suggérée aujourd'hui, et nous sommes ainsi heureux de collaborer aux travaux parlementaires.

[Traduction]

M. l'Orateur: Les députés ont entendu la proposition selon laquelle la Chambre renoncerait à l'heure réservée aux initiatives parlementaires entre 5 et 6 heures et le projet de loi serait déféré au comité plénier de la Chambre. En est-il ainsi convenu et ordonné?

Des voix: D'accord.

• (1410)

M. l'Orateur: Les questions orales.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Comme la mesure en question a maintenant subi la première lecture et doit être débattue à l'étape de la deuxième lecture d'ici une quarantaine de minutes, je me demande si les exemplaires ne pourraient pas être distribués aux députés sur-le-champ.

M. l'Orateur: La présidence et le greffier avaient l'intention de veiller à ce que des exemplaires du projet de loi soient distribués immédiatement et je crois que la chose sera effectuée sans tarder.

La parole est au chef de l'opposition (M. Stanfield).

Des voix: Bravo!

QUESTIONS ORALES

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'AUGMENTATION DU CHÔMAGE ET DU COÛT DE LA VIE—L'ENTRÉE EN VIGUEUR D'UNE HAUSSE D'IMPÔTS

M. l'Orateur: Le chef de l'opposition a la parole.

Des voix: Bravo!

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, n'ayant pas l'habitude des applaudissements, je voudrais poser au ministre des Finances une question découlant du taux désaisonnalisé de chômage qui est constamment supérieur à 6 p. 100 et de la hausse rapide du...

M. Guay (Saint-Boniface): Fignolez-la, Bob.

L'hon. M. Stanfield: ... coût de la vie.